

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : SEPTEMBRE 2014

# « ÉCO-DÉFIS DES COMMERÇANTS ET ARTISANS » : 119 ARTISANS LABELLISÉS

DANS LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS, GRAND PARIS SEINE OUEST (GPSO) A INITIÉ LA LABELLISATION "ÉCO-DÉFIS" À L'ATTENTION DES ARTISANS DU TERRITOIRE, EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE (CMA 92).

**Limiter, trier et revaloriser ses déchets**, limiter la production de déchets dangereux et améliorer leur gestion, remplacer les sacs plastiques et diminuer le sur-emballage... Accompagnés par des Conseillers de la CMA 92, plus de 150 artisans-commerçants se sont engagés en 2013 à relever le défi et à adopter ces éco-gestes, simples, efficaces et appréciés de leur clientèle. En effet, 90 % des consommateurs interrogés se disent prêts à privilégier un artisan respectueux de l'environnement\*.

**119 artisans**, ayant mis en place au moins trois actions concrètes en faveur de l'environnement, ont été retenus par le comité de labellisation. Parmi les projets récompensés : Eve Briat, coiffeuse à Sèvres, propose des teintures végétales ; François Moysan, artisan à Issy-les-Moulineaux, fabrique des meubles à partir de fûts recyclés ; et Béatrice Alix, boulangère à Chaville, sensibilise les enfants en leur offrant une friandise en échange de leurs sachets de bonbons vides.

Les labels "Éco-défis" seront remis lors d'une cérémonie, **le lundi 15 septembre 2014 à partir de 19h30 en l'Hôtel de Ville de Vanves**, au cours de laquelle l'implication et l'engagement des commerces artisanaux seront valorisés.

Dès le dernier trimestre 2014, plus de 250 nouveaux artisans seront mobilisés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. L'objectif : développer ces actions sur le territoire afin de mettre en place un artisanat durable, levier d'une économie responsable.



Les "Éco-défis" des artisans s'inscrivent dans le programme local de prévention des déchets adopté par GPSO en 2011, afin de réduire de 7 % le tonnage global d'ordures ménagères d'ici 2015.

### CONTACT PRESSE GPSO

Alexandra Bardet – 01 46 29 24 65  
alexandra.bardet@agglo-gpso.fr

### CONTACT COMMERÇANTS ET ARTISANS

Matthieu Vautrin – CMA 92 – 01 47 29 43 92  
mvautrin@cma-nanterre.fr

HÔTEL DE VILLE DE VANVES  
23 RUE MARY BESSEYRE  
92 170 VANVES

EN PRÉSENCE DE :

**PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET**  
PRÉSIDENT DE GRAND PARIS SEINE OUEST

**BERNARD GAUDUCHEAU**  
VICE-PRÉSIDENT DE GRAND PARIS SEINE OUEST

**DANIEL GOUPILLAT**  
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS  
ET DE L'ARTISANAT

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) représente un territoire de plus de 310 000 habitants recouvert à 36% de forêts et d'espaces verts.

Territoire innovant, durable et numérique, GPSO a signé son Contrat de Développement Territorial (CDT) avec l'État dans le cadre de la loi sur le Grand Paris, en novembre 2013.

Avec 22 000 entreprises et commerces et 166 000 emplois, GPSO constitue un pôle économique incontournable et attractif pour des acteurs économiques tels que Coca-Cola, le laboratoire Roche ou L'Équipe.

GPSO a en charge les compétences du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'équilibre social de l'habitat, de la voirie et du stationnement d'intérêt communautaire, de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et de l'assainissement, assurées grâce à l'implication de plus de 1 000 agents.